

# AG2R LA MONDIALE, PROCHE DE VOUS TOUT AU LONG DE VOTRE VIE

8 millions de personnes assurées et ayants droit  
100 agences et 250 permanences en région  
pour vous accueillir tout au long de l'année.



Pour plus d'informations sur  
Aide Aux Aidants, contactez-nous au :

**09 74 50 1234**

(appel non surtaxé)

[www.ag2rlamondiale.fr](http://www.ag2rlamondiale.fr)

FRAGONARD ASSURANCES : S.A. AU CAPITAL DE 37 207 660 €  
- 479 065 351 RCS PARIS - ENTREPRISE RÉGIE PAR LE CODE  
DES ASSURANCES - SIÈGE SOCIAL : 2 RUE FRAGONARD -  
75017 PARIS - ASSUREUR.

PRIMA : MEMBRE DU GROUPE AG2R LA MONDIALE -  
ENTREPRISE D'ASSURANCES NON VIE RÉGIE PAR LE CODE  
DES ASSURANCES - SIÈGE SOCIAL : 37 BD BRUNE - 75014  
PARIS - S.A. AU CAPITAL DE 30 489 803,45 € ENTIÈREMENT  
LIBÉRÉ - 333 193 795 RCS PARIS - GESTIONNAIRE.

AMPHITEA : ASSOCIATION RÉGIE PAR LA LOI DU 1<sup>ER</sup> JUILLET  
1901 - 5, RUE CADET - 75009 PARIS.

MONDIAL ASSISTANCE FRANCE : SOCIÉTÉ PAR ACTIONS  
SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 7 584 076,86 € - 490 381 753 RCS  
PARIS - SIÈGE SOCIAL: 54 RUE DE LONDRES 75008 PARIS  
- SOCIÉTÉ DE COURTAGE D'ASSURANCES - INSCRIPTION  
ORIAS 07 026 669.

042012-9925 - STUDIO AL M - CRÉDIT PHOTO : AGENCE LE SOUARE (FRANCK/BENAUSSE) - DOCUMENT NON CONTRACTUEL À CARACTÈRE PUBLICITAIRE



PLÉBISCITÉE  
PAR LA  
PRESSE

À PARTIR DE  
**11€**  
PAR MOIS

ÊTRE À VOS CÔTÉS POUR  
LIMITER LES IMPRÉVUS



AG2R LA MONDIALE

# SE MOBILISER POUR SOUTENIR UN PROCHE

Sous l'effet du vieillissement de la population la France compte aujourd'hui plus de 1,3 million de personnes âgées dépendantes.

La prise en charge de la perte d'autonomie de nos aînés repose essentiellement sur les aidants familiaux qui, dans 80 % des cas, se retrouvent seuls dans cette situation.

## QUI SONT LES AIDANTS ?

Il s'agit de personnes venant en aide à titre non professionnel, en partie ou totalement, à une personne âgée dépendante pour les activités de la vie quotidienne : soins, accompagnement à la vie sociale, démarches administratives, soutien psychologique, tâches domestiques...

## QUEL RÔLE ONT-ILS ?

Les situations de dépendance sont difficiles à gérer pour l'entourage et peuvent bouleverser la vie des proches. Le suivi des soins, le maintien de la qualité de vie d'un proche en situation de dépendance peuvent entraîner chez la personne aidante préoccupations, fatigue et tension.



# LIMITER LES IMPRÉVUS

3 FORMULES  
AU CHOIX

SOUSCRIPTION  
JUSQU'À  
79 ANS

## UN OBJECTIF SIMPLE

Assurer les aidants qui pourraient être dans l'incapacité de venir en aide à leur proche en cas :

- d'hospitalisation<sup>(1)</sup> imprévue de plus de 24 heures et l'immobilisation qui y fait suite,
- d'immobilisation<sup>(1)</sup> imprévue de plus de 5 jours.

## PRENEZ TOUTES VOS DISPOSITIONS

3 paniers de services au choix	Nombre de services accessibles	Cotisation annuelle quel que soit l'âge
3h/jour	1	132 € soit 11 € par mois
6h/jour	1, 2 ou 3	216 € soit 18 € par mois
9h/jour	1, 2 ou 3	312 € soit 26 € par mois

La mise en place des prestations à domicile est effective dès le 1<sup>er</sup> jour suivant la demande d'intervention par l'assuré ou ses proches<sup>(2)</sup>.

## L'aidant peut solliciter :

- une aide ménagère (repassage, ménage, préparation des repas) et/ou
- une auxiliaire de vie (travaux ménagers quotidiens, aide à la toilette, accompagnement lors de promenade extérieure) et/ou
- une personne de compagnie (surveillance, maintien du lien social).

(1) dans la limite de 2 sinistres par année civile et de 15 jours consécutifs maximum par sinistre, conformément aux conditions générales.

(2) conformément aux dispositions prévues dans les conditions générales.